

LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX ET LA DÉMOCRATIE AU XXI^{ème} SIÈCLE : QUELLES ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

Lundi
18 Mars
2019

13:30 Accueil des participants

13:45 Mot de remerciement et de bienvenue

- Eleonora BOTTINI, Professeure de droit public, Université de Caen Normandie
- Serge SURIN, ATER en droit public, Université de Caen Normandie

14:00 Propos introductifs

- Fabrice LE VIGOUREUX, Député de la 1^{ère} circonscription du Calvados (Caen)

1^{ère} Session : État des lieux du système électoral français Entre mouvements et lacunes

Présidence : Dominique CUSTOS, Professeure de droit public,
Université de Caen Normandie

**14:20 Vie démocratique, élections et modes de scrutin. La position de la France
du point de vue des sciences politiques**

- Bruno CAUTRÈS, Chercheur au CNRS et à Sciences Po Paris (CEVIPOF)

**14:50 Les dernières modifications françaises du système électoral du
Parlement européen**

- François BARVIAUX, Doctorant contractuel en droit public, Université de Strasbourg

**15:10 Les raisons des abstentions aux différents scrutins en France d'un point
de vue sociologique**

- Nicolas FRAMONT, Sociologue, Université Paris Sorbonne (Paris IV)

15:30 Débat avec l'assistance, suivi d'une pause autour d'un café

2^{ème} Session : Influence des systèmes étrangers et potentiel du rêve citoyen et du numérique

Présidence : Eleonora BOTTINI, Professeure de droit public,
Université de Caen Normandie

**16:00 Du rejet du vote électronique aux promesses du vote par chaîne de blocs.
Quel avenir pour le système électoral français ?**

- Serge SURIN, Docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
ATER en droit public à l'Université de Caen Normandie

**16:30 Démocratie électoral et démocratie constitutionnelle :
influences réciproques en droit comparé**

- Eleonora BOTTINI, Professeure de droit public, Université de Caen Normandie

16:50 Débat avec l'assistance

17:15 Propos conclusifs

- Marie-Joëlle REDOR-FICHOT, Professeure de droit public, Université de Caen Normandie



LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX ET LA DÉMOCRATIE AU XXI^{ème} SIÈCLE : QUELLES ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

À l'ère de la montée en puissance et de la concrétisation de plus en plus visible des idéologies politiques qualifiées tantôt d'illibérales, de démocraties, de populismes..., est née une vraie inquiétude, tant dans la société civile que dans les classes intellectuelles et dirigeantes, d'un risque élevé du retour du fascisme et du nationalisme. Dans ce contexte particulièrement préoccupant, où la mondialisation-globalisation et l'ouverture des frontières aux capitaux, aux personnes et aux marchandises deviennent de moins en moins séduisantes, les modes classiques d'organisation et de fonctionnement de la vie politique paraissent complètement inefficaces. Ainsi, on se retrouve dans l'urgence de réinventer la démocratie politique à commencer par son fondement même, à savoir le vote et la représentation qu'il a vocation à instaurer.

Néanmoins, si l'élection des représentants n'est plus le fondement exclusif de la démocratie, elle en demeure un élément essentiel. Pour autant, ce caractère essentiel du vote ne signifie pas que l'élection des représentants ne suscite pas de débats, bien au contraire. C'est d'ailleurs dans ce contexte que la thématique des événements scientifiques retenue par l'Association française de droit constitutionnel (AFDC), dans le cadre de laquelle s'inscrit cette demi-journée d'étude, porte, en cette année 2019, sur les systèmes électoraux. À travers cette thématique, ce sont notamment les modes de scrutin (nationaux comme transnationaux - Union européenne - et locaux) qui se trouvent questionnés.

L'objectif de cette demi-journée est d'interroger les systèmes électoraux, dans une approche pluridisciplinaire entre juristes et politistes, au regard des défis démocratiques qui sont posés dans ce début du XXI^{ème} siècle en mettant l'accent sur les évolutions possibles, voire nécessaires.

Accès au campus 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie n° 5, direction Centre Ville

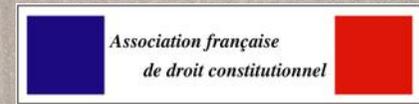
Tramway | Lignes A et B, stations Université ou CROUS-SUAPS
ATTENTION : Tramway en travaux

Bus | Lignes 2 et 4 station Université

Rendez-vous

**Salle du Belvédère
Campus 1 | Bâtiment D
4^{ème} étage**

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 CAEN cedex 5



Colloque organisé sous l'égide de
L'UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

par
**la Faculté de droit, AES et administration publique
& le Centre de recherche sur les droits fondamentaux
et les évolutions du droit (EA2132)**

en partenariat avec
l'Association française de droit constitutionnel (AFDC)

sous la direction de
Eleonora BOTTINI et Serge SURIN

LES SYSTÈMES ÉLECTORAUX ET LA DÉMOCRATIE AU XXI^{ème} SIÈCLE : QUELLES ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

Lundi 18 Mars 2019

**Salle du Belvédère
Campus 1 | Bâtiment D
4^{ème} étage**

Inscription obligatoire
lien : droit.unicaen.fr/recherche/colloques

Contact
droit.recherche@unicaen.fr

